

# Cfdt: SAPN

## NÉGOCIATION INTÉRESSÉMENT



### 3<sup>ème</sup> réunion

## Accord unanime [CFDT - CGT - FO - UNSA] Ou quand les organisations syndicales sont entendues !

La Direction a convoqué les organisations syndicales ce 8 juin pour la dernière réunion de négociation de l'accord d'intéressement sur les exercices 2018 à 2020. Il faut bien le reconnaître, la direction a écouté et entendu les différentes revendications des organisations syndicales qui, pour une bonne partie, ont été intégrées dans le projet d'accord.



Cet indicateur (**Taux de Fréquence des accidents du travail**) fait l'unanimité contre lui du côté des syndicats. Toutefois, la direction a su les entendre même sur ce sujet. 1) En supprimant les arrêts maladie, 2) En revoyant ses cibles (*il ne faudra pas plus de 7 accidents du travail en 2018, 6 en 2019 et 5 en 2020 pour qu'à chaque fois la cible soit atteinte à 100%*), 3) En acceptant d'ajouter un palier supplémentaire d'atteinte de l'objectif qui, au lieu de passer de 0% à 75% passe de **0% à 50%**, puis de 50% à 75%, de 75% à 100% et enfin de 100% à 125%. Ce seuil supplémentaire a fait suite à une demande CGT et UNSA-Autoroutes, permettant de déboucher sur une promesse de signature unanime.

Poids de l'indicateur  
**30%**



La mesure de la **satisfaction du client** se fera par le biais de deux enquêtes par an. Là aussi, la direction a entendu les organisations syndicales en optant pour une progression de la note Sapn et non pas en comparaison avec les autres sociétés d'autoroutes. Sachant que la note de référence est 7,8 sur 10 pour 2017, il faudra obtenir également 7,8 en 2018 pour atteindre la cible à 100% et au moins 8,1 sur 10 pour l'atteindre à 125%.

Poids de l'indicateur  
**10%**



La **consommation de papier via le suivi des impressions** s'inscrit dans une logique écologique à laquelle aucune entreprise n'échappe aujourd'hui. Toutefois, les objectifs prévus par la direction ne sont pas inatteignables : si la consommation diminue de 0,2% en 2018, 0,25% en 2019, 0,30% en 2020 par rapport à 2017, la cible sera atteinte à 100%. Pour ne pas pénaliser l'ensemble des salariés, la CFDT a demandé à la direction de ne pas tenir compte des quatre imprimantes des organisations syndicales. Encore une fois, la direction a accepté cette requête.

Poids de l'indicateur  
**10%**



La **baisse de consommation du carburant** demeure comme indicateur. Cependant, la direction a entendu les remarques et/ou les contestations des organisations syndicales sur ce sujet. C'est pourquoi, la direction a revu ses prétentions à la baisse de façon considérable. Il faudra que la consommation baisse de 0,10% en 2018, 0,15% en 2019 et 0,20% en 2020 par rapport à 2017 pour que la cible soit atteinte à 100%. Clairement, il ne s'agit plus de moins faire rouler les véhicules d'exploitation mais d'encourager le covoiturage et la visioconférence. La combinaison des deux devrait permettre d'atteindre les cibles préconisées.

Poids de l'indicateur  
**10%**



L'**EBIT (bénéfices avant intérêts et impôts)** reste l'indicateur sur lequel la direction n'a pas fait de nouvelle proposition par rapport à la réunion précédente. Encore une fois, la CFDT ne trouve pas illogique que l'EBIT puisse entrer dans la règle de calcul de l'intéressement, étant lui-même un baromètre qui détermine la bonne ou mauvaise santé de l'entreprise. Le seul bémol repose sur le poids de cet indicateur qui est de 40% contre 35% dans l'ancien accord.

Poids de l'indicateur  
**40%**

Il y a un grand vainqueur dans cette négociation, c'est le dialogue social ! En effet, alors que la direction était en position de force (car s'il n'y a pas d'accord, il n'y a pas de prime), elle a su écouter et tenir compte des organisations syndicales, leur rendant par la même occasion toute leur légitimité. Il est fort probable que l'accord Sapn diffère de l'accord Sanef, nous n'aurons pas un simple copier/coller ! C'est une façon de reconnaître l'existence de l'entreprise et de ses salariés, c'est ce que les organisations syndicales Sapn réclament depuis la création du groupe Sanef. La direction a revu à la baisse, soit les cibles à atteindre, soit le poids de certains indicateurs, de façon à ce que les salariés ne soient pas éventuellement spoliés d'une trop importante partie de l'intéressement (rappelez-vous 2016 avec un taux de fréquence dont le poids était de 40% !). Les organisations syndicales ont également travaillé de concert sur cette négociation, dans le plus grand respect. Tout était donc réuni pour que l'on débouche sur un accord unanime. Alors, comme disait la mère de Napoléon : « Pourvu que ça dure ! »

Cfdt:

BESOIN  
D'AIDE ?

# ADHEREZ A la CFDT Saphn !

## Une équipe à votre service !

Marc BENIER Délégué syndical : 06 87 46 04 10  
Audrey BOUVIER Déléguée syndicale et élue CHSCT : 06 30 63 86 66

Véronique POSTEL élue CE et DP : 06 20 26 21 44  
Cyrielle DUPONT élue CE et DP : 06 07 65 76 58

Virginie SCHMITT élue DP : 06 71 20 78 17  
Pascal RIGOLLOT élu DP : 06 88 46 66 72  
Philippe MAGNAN élu DP : 06 25 97 80 33  
François LARCHER élu DP : 06 15 32 52 93

Catherine BOURDON élue CE : 06 95 10 51 44  
Frédéric ISAAC élu CE : 06 10 58 71 53

David DRANCOURT élu CE : 06 59 12 51 34  
Jonathan MOCKLYN élu CE : 06 64 46 35 99

Laurence MARTZLOFF-LOIR [CADRE] élue CE : 06 66 46 23 10  
Pascal BRIAND élu [CADRE] CE : 06 77 14 97 40

Bruno DELAMARE élu CHSCT : 06 18 65 54 80  
Jean-Luc DESMARAIS élu CHSCT : 06 60 88 58 65

## L'adhésion à la CFDT est libre et confidentielle.

En adhérant à la CFDT, je suis respecté, écouté, informé, défendu, invité à donner mon avis.  
Je ne suis pas obligé de me couler dans un moule. Si je ne veux pas m'investir, seulement payer une cotisation, **C'EST MON DROIT !** En retour, je suis défendu.

Si j'ai envie d'être acteur dans mon entreprise, comme par exemple délégué du personnel, l'adhésion à la CFDT me permet d'être formé et accompagné. Je découvre l'intérêt de m'investir pour apporter des résultats aux autres.

“

*Les syndicats ne sont jamais là quand on en a besoin...  
Toujours enfermés dans leur local, en réunion...  
Ils ne sont pas constructifs, passent leur temps à s'opposer...  
Je ne vois pas ce que cela pourrait me rapporter...*

**Je peux bien me débrouiller seul !** ”

**Se débrouiller seul au travail, est-ce possible ?**

Cfdt:

## BULLETIN D'ADHÉSION

À REMPLIR PAR LE FUTUR ADHÉRENT

Face A

salarié(e) ou agent

Je soussigné(e),		Coordonnées personnelles	
<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme		(Appartement, chez...)	
Nom		(Bâtiment, entrée...)	
Prénom		N° et voie	
(Nom de naissance)		(Lieu-dit...)	
Date de naissance		Code postal	
		Ville	
		Téléphone domicile	
		Téléphone mobile	
		Mél personnel	
		@	



A retourner dûment rempli à Marc BENIER ou Audrey BOUVIER ou à l'élue CFDT de votre site  
[marcbenier.cfdt@orange.fr](mailto:marcbenier.cfdt@orange.fr) ou [audreybouvier.cfdt@outlook.fr](mailto:audreybouvier.cfdt@outlook.fr)